Nations Unies S/PV.8087



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8087e séance

Mardi 7 novembre 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Cardi	(Italie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Tachco
	Éthiopie	M. Woldeyes
	Fédération de Russie	M. Zagaynov
	France	Mme Gueguen
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 31 octobre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/917)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

17-36790 (F)







La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 31 octobre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/917)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/917, qui contient le texte d'une lettre datée du 31 octobre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président du Conseil sur le sujet de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil pour les précieuses contributions apportées à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2017/23.

La séance est levée à 10 h 5.